Investment Canada

1990-91 Estimates

Part III

Expenditure Plan

90-03698/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1990

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1991-III-62
ISBN 0-660-55622-7

1990-1991 Estimates

Part III

Investment Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1990-91 4
B. Use of 1988-89 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1990-91
1. Highlights
2. Summary of Financial Requirements 6
B. Recent Performance 6
1. Highlights
2. Review of Financial Performance 7
C. Background 8
1. Introduction
2. Mandate 9
3. Program Objective 9
4. Program Description 9
5. Program Organization for Delivery 10
D. Planning Perspective 10
1. External Factors Influencing the Program
2. Initiatives 12
3. Update on Previously Reported Initiatives 13
E. Program Effectiveness 13
F. Performance Information and Resource Justification 14
15

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
1. Financial Requirements by Object
2. Personnel Requirements 18
3. Net Cost of Program 18
20

Spending Authorities

A. Authorities for 1990-91 — Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	**1990-91 Main Estimates**	1989-90 Main Estimates
	Investment Canada		
55	Program expenditures	**8,928**	8,632
(S)	Contributions to employee benefit plans	**955**	926
	Total Agency	**9,883**	9,558

Votes — Wording and Amounts

Vote	(dollars)	**1990-91 Main Estimates**
	Investment Canada	
55	Investment Canada — Program expenditures	**8,928,000**

Program by Activity

(thousands of dollars)	**1990-91 Main Estimates**				1989-90 Main Estimates
	Authorized Person-Years*	Budgetary		**Total**	
		Operating	Capital		
Investment Development	126	9,853	30	**9,883**	9,558
1989-90 Authorized person-years*	126				

* See Figure 7, page 19, for additional information on person-years.

B. Use of 1988-89 Authorities — Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	**Actual Use**
	Investment Canada			
45	Program expenditures	8,369,000	8,369,000	**7,877,370**
(S)	Contributions to employee benefit plans	885,000	915,000	**915,000**
	Total Program — Budgetary	9,254,000	9,284,000	**8,792,370**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1990-91

1. Highlights for the Estimates Year

During the 1990-91 fiscal year, the Agency will continue to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians alike. The Agency will:

- analyse and promote Canada's comparative advantages as an investment location, including the benefits accruing from the Canada—United States Free Trade Agreements (FTA) (see page 12);
- put special emphasis on promotional, advisory and matchmaking services directed to selected countries and industrial sectors, in addition to providing general promotional information;
- provide policy advice regarding the Multilateral Trade Negotiations and other international forums, especially in respect to trade-related investment measures;
- continue to closely monitor and regulate foreign acquisitions, especially those cases with potentially significant implications for Canada; and
- undertake research on various investment issues (e.g. merger and acquisition activity and its interrelationship with foreign investment) (see page 12).

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements

(thousands of dollars)	**Estimates 1990-91**	Forecast 1989-90	Actual 1988-89
Investment Canada	**9,883**	9,408	8,792
Person-years*: Controlled by TB	**126**	124	122
Other	**1**	1	1

* See Figure 7, page 19, for additional information on person-years.

Explanation of Change: The financial requirements for 1990-91 are 3.4% or $325,000 higher than the 1989-90 Main Estimates of $9.5 million (see Spending Authorities, page 4). This increase is mainly due to:

	($000)
• increased salary levels due to inflation allowances for salaries and wages, and employee benefits.	224

Explanation of 1989-90 Forecast: The 1989-90 forecast (which is based on information known to management as of November 30, 1989) is $150,000 or 1.5% lower than the 1989-90 Main Estimates of $9.5 million (see Spending Authorities, page 4). The difference reflects the following item:

	($000)
• a potential underutilization in salary and wages due to delays in staffing vacant positions.	150

B. Recent Performance

1. Highlights for the Year in Progress and the Past Year

Since Investment Canada's inception in 1985, significant steps have been taken to attract foreign investment to Canada.

Highlights of the Program in 1989-90:

- the major challenge and effort for 1989-90 was to promote Canada as a site for investment in the first year of the FTA by receiving and briefing delegations of American and overseas financial intermediaries and other business executives; through speeches and seminars in many countries; and by contacting and assisting many individual companies to seek investment opportunities in Canada;

- targeted investment prospecting projects in the biotechnology/health care sectors have resulted in several investments in Canada. Similar, proactive programs are now being put in place in the software, optoelectronics, advanced industrial materials, ocean technologies and environmental technologies sectors (see page 13);

- Agency-sponsored investment seminars and other events in Canada, Japan, France, the United Kingdom and West Germany have increased the appreciation of Canada's capabilities in high technology sectors and the business opportunities Canada offers, and have laid a solid foundation for more targeted prospecting activities planned for 1990-91;

- the Agency produced a number of high-quality promotional publications in several languages. It continued publishing its quarterly newsletter, *Investing in Canada*, featuring special "focus" editions on the U.S., Europe and Japan and the investment development programs of provincial governments (see pages 13 and 15);

- held a major international conference of experts on the internationalization of research and development; and

- worked with the Canadian venture capital community to establish international networks to facilitate investment and technology transfer into Canada.

Highlights of the Program's performance for 1988-89:

- in preparation for the Canada—U.S. Free Trade Agreement, the Agency produced unique briefing materials and new promotional materials designed to tell overseas and American investors of the additional advantages the Agreement offers to businesses in Canada (see page 15);

- Canada experienced its third successive year of high levels of inward direct investment (see page 14);

- business investment in Canada increased by 16.2% (see page 14);

- promising results were achieved in response to Agency investment prospecting initiatives in high-technology sectors in the United Kingdom (U.K.), France, West Germany, Italy and Japan. The Agency was responsible for bringing together many Canadian and non-Canadian business people in all sectors to discuss new investment in Canada in the form of new plants, business alliances and technology transfers;

- Canada gained two places in its ranking by the World Economic Forum's annual survey of national competitiveness, moving from sixth to fourth place (see page 14); and

- in response to the Canada—U.S. Free Trade Agreement, the Investment Canada Act and associated regulations and guidelines were amended (see page13).

2. Review of Financial Performance

Figure 2 summarizes the major changes in financial requirements that occurred in 1988-89.

Figure 2: 1988-89 Financial Performance

(thousands of dollars)	1988-89		
	Actual	Main Estimates	Change
Investment Canada Program	8,792	9,254	(462)
Person-years*: Controlled by TB	122	126	(4)
Other	1	1	—

* See Figure 7, page 19, for additional information on person-years.

Explanation of Change: The 1988-89 expenditures were $462,000 or 5.0% lower than the Main Estimates. This was due mainly to the following factors:

	($000)
• a decrease in salary and wage requirements as a result of delays in staffing vacant positions, offset by increased costs for contributions to employee benefits plans; and	270
• savings realized in transportation and telecommunications costs.	192

C. Background

1. Introduction

The Investment Canada Act came into force on June 30, 1985 to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians. The Act provides for the review of significant foreign acquisitions so as to ensure net benefit to Canada. Also, the Act regulates foreign investment in new businesses in some sectors (e.g. the cultural industries).

Federal efforts in investment development involve close co-ordination among three organizations — Investment Canada; Industry, Science and Technology Canada; and External Affairs and International Trade Canada. Investment Canada promotes and facilitates investment, through the preparation and co-ordination of promotional and research materials.

The federal investment promotion activities are co-ordinated by means of a committee chaired by the President of Investment Canada and consisting of the deputy ministers from Industry, Science and Technology Canada, and External Affairs and International Trade Canada, and senior-level representatives from the Department of Finance, and the Canadian Employment and Immigration Commission.

2. Mandate

Section 6 of the Investment Canada Act provides for the establishment of an Agency, Investment Canada, to advise and assist the Minister responsible for the administration of the Act. The responsible Minister is the Minister of Industry, Science and Technology Canada. Investment Canada's role is one of active promotion of business investment by Canadians and non-Canadians while assisting the Minister with policy advice and ensuring that significant investments by non-Canadians are beneficial to Canada.

3. Program Objective

To contribute to Canada's economic growth by being a catalyst and the focal point for public and private efforts to foster increased investment which benefits Canada.

4. Program Description

Section 2 of the Investment Canada Act states that:

> "Recognizing that increased capital and technology would benefit Canada, the purpose of this Act is to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians that contributes to economic growth and employment opportunities and to provide for the review of significant investments in Canada by non-Canadians in order to ensure such benefits to Canada."

The government has adopted policies that foster high levels of investment, innovation, increased international competitiveness, and a positive climate for the development and growth of new enterprises.

As a part of its economic agenda, the Government tabled the Investment Canada Bill on December 7, 1984. On June 30, 1985, the Investment Canada Act became law, replacing the Foreign Investment Review Act, and establishing a new agency, Investment Canada.

The role of Investment Canada is three-fold:

- to promote investment in Canada by Canadians and non-Canadians;
- to undertake research and provide policy advice on matters relating to investment; and
- to review significant investments by non-Canadians to ensure net benefit to Canada.

5. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The current Investment Canada Program consists of one activity, which is broken down into sub-activities: encouraging and promoting investment in Canada, including policy development and research; determining the reviewability of investments, assessing proposals and monitoring conformance; and administration.

The Agency's resources, grouped by sub-activity and organization for 1990-91, appear in Figure 3. However, as Investment Canada is managed as one program, the sub-activity costs are estimated.

Figure 3: Activity Structure

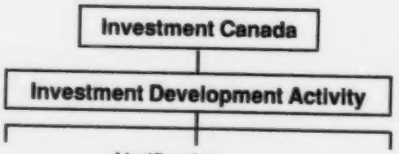

Organization	P-Y	Investment Development (64 P-Y)	Notification, Review & Conformance (29 P-Y)	Executive & Administration (34 P-Y)	TOTAL (127 P-Y)
President	7			685	685
Investment Development	40	3,183			3,183
Investment Review	18		1,111		1,111
Corporate Secretary	11		717		717
Investment Research & Policy	24	1,977			1,977
Corporate Services	27			2,210	2,210
Total	**127**	**5,160**	**1,828**	**2,895**	**9,883**

Organization Structure: Investment Canada is located entirely in Ottawa. It is headed by a chief executive officer (President) who is appointed by the Governor in Council and is responsible to the Minister for the work of the Agency. The Agency has five operational units: the Investment Development Division; the Investment Review Division; the Investment Research and Policy Division; the Corporate Secretary Division; and the Corporate Services Division.

Working with other federal departments, the provinces and territories, and the Canadian business community, the **Investment Development Division** promotes beneficial investment in Canada from both domestic and international sources. The division is a focal point for federal investment promotion and communications efforts and federal-provincial collaboration related to investment development. In conjunction with other federal departments, it prepares and implements domestic and international investment development strategies and communications plans, and facilitates investment in Canada by providing investment counselling services to investors and their advisers.

The **Investment Review Division** is responsible for reviewing foreign investment proposals so as to ensure net benefit to Canada. It also ensures that formal plans and undertakings given by investors are carried out.

The **Investment Research and Policy Division** provides analyses of investment issues and policy advice to the Minister. It is the main source, within the Agency, for strategic information and policy development. The main functions are to evaluate and advise upon Canadian and international investment issues and developments; undertake corporate analyses to assist in investment decisions; create and maintain data bases on key investment indicators; and maintain and enhance contacts with the investment research and policy communities.

The **Corporate Secretary Division** certifies all notifications and all applications for review submitted by investors pursuant to the Act, prepares Ministerial opinions on status and non-status questions submitted by investors, responds to and advises the Minister on requests for early implementation, provides legal advice on the interpretation and application of the Act and Regulations, co-ordinates requests received under the Access to Information and Privacy Acts, and ensures investor compliance with the Act.

The **Corporate Services Division** is responsible for the provision of advice, guidance, and services to the Agency in the areas of human resource management, co-ordination of strategic and operational planning, financial management, administrative and computer services, and program evaluation.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

The most important external factor influencing investor interest in Canada will be the pace of economic growth of Canada's major economic trade partners. If, as expected, the Group of Seven (G7) countries continues to experience uninterrupted growth, then investment in Canada should remain at a high level. Developments in Eastern Europe, and the movement of the European Community toward greater integration in 1992 are expected to further strengthen the growth of G7 countries. As in the past, a sound external economic climate is vital to Canada's trade and investment prospects.

The importance of foreign direct investment as a strategic instrument for technology transfer and market access is increasing rapidly. There has been considerable merger and acquisition activity internationally, and strategic alliances of various forms among competitors are becoming commonplace. Corporations are vying for global markets and national boundaries have less and less significance.

The sources of foreign direct investment are changing rapidly. Japan, West Germany, and other trade surplus countries now account for major shares of foreign direct investment flows. While the amount of foreign direct investment has increased dramatically during the past decade, the level of competition for this investment has also intensified dramatically. In order to sustain a strong level of quality investment by non-Canadians, Canada must prove that rates of return on capital invested in this country are as good or better than alternative investment sites.

2. Initiatives

The Agency will pursue the following initiatives for 1990-91:

- seek quality investment in all sectors in Canada with particular attention being paid to biotechnology, software, optoelectronics, ocean technologies, environmental technologies and advanced materials;

- develop new informational material and initiate workshops and seminars to support prospecting initiatives in priority sectors and markets, and to promote Canada as the preferred site for investment in North America;

- improve federal-provincial co-operation in the area of investment policy and promotion;

- continue to work closely with the private sector in developing and implementing policies in regard to investment opportunities;

- undertake research on selected issues of interest to the government, including the implications of merger and acquisition activity and the interrelationship between foreign investment and research and development in Canada; and

- work closely with other agencies in advancing Canada's interests with respect to domestic and international investment policy concerns.

3. Update on Previously Reported Initiatives

Initiatives listed in last year's submission, which have been concluded or are ongoing, include the following:

- a new group was established within the Investment Development Division to undertake targeted investment prospecting projects in areas of high technology;

- new promotional publications were developed including two issues of the Agency's quarterly newsletter, *Investing in Canada* — "Focus on Europe" and "Focus on Asia" featuring the investment development programs of provincial governments and Canadian investment relations with selected countries in Europe and Asia;

- in accordance with the Canada—U.S. Free Trade Agreement, amendments to the Investment Canada Act and Regulations were implemented; new forms and legal information kits were produced; and investors received advice regarding their status and the applications of the new provisions;

- data bases have been compiled to enable better monitoring of foreign investment in Canada and Canadian investment abroad; and

- policy advice has been provided in respect to the Organization for Economic Co-operation and Development and the General Agreement on Tariffs and Trade negotiations.

E. Program Effectiveness

In 1988-89, business investment was a major factor accounting for the continued strong performance of the Canadian economy. Canada's economy grew by 4.5% in real terms in 1988-89 and business investment increased by 16.2%. Investment Canada's promotional initiatives have undoubtedly helped stimulate investment interest in Canada. Also, in several cases the review function of Investment Canada has resulted in undertakings by foreign investors. These undertakings ensured that the interests of Canadians in such areas as employment, research and development, technology, energy, and culture were safeguarded. The impact of Investment Canada is reflected in the following indicators:

- the gross inflow of foreign direct investment in 1988 was $8.3 billion, just below the three-year average of $8.9 billion, but well above the previous three-year (1983, 1984, 1985) average of $3.9 billion;

- the gross inflow of foreign portfolio investment was a record $87.1 billion in 1988, up slightly from $86.7 billion in 1987;

- Canada's ranking in the prestigious World Economic Forum's annual survey of country competitiveness continued to climb. Canada is now ranked fourth among 23 countries, up considerably from 11th in 1984, seventh in 1985, and sixth in 1987;

- continued positive feedback from Canadian and foreign business people about Investment Canada's services;

- as a result of the Agency's prospecting activities in the biotechnology/health care sectors there were six new investments in Canada during 1989-90;

- the Agency organized numerous events and matchmaking meetings which brought Canadian and non-Canadian companies together in an effort to promote investment opportunities in Canada in a number of high technology sectors; and

- the Agency made substantial contributions to a number of investment missions including a Japanese investment mission and a U.S. portfolio managers mission to Canada.

Figure 4: Gross and Net Flows of Foreign Direct Investment in Canada 1980-1988

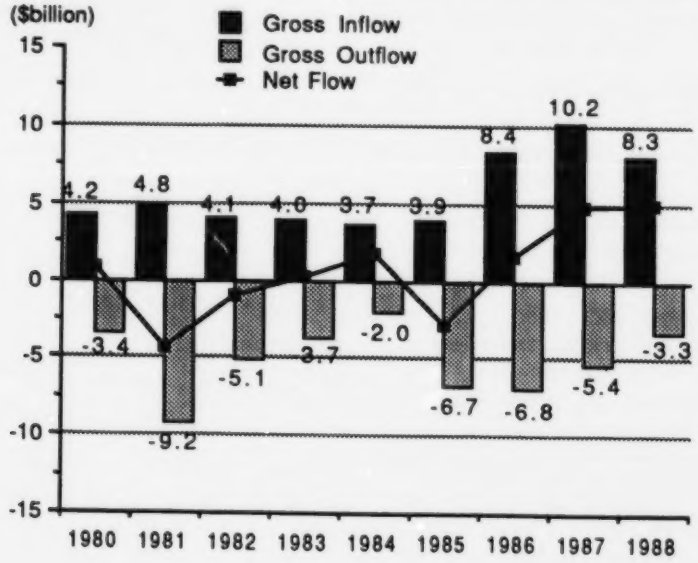

*Source: Statistics Canada

F. Performance Information and Resource Justification

Investment Canada seeks to stimulate investment in Canada. To achieve this objective, Canadians and non-Canadians must get the clear message that Canada welcomes investment and is a good place in which to do business. The international competition for quality investment is sophisticated and intense. To succeed, Canada must be creative and aggressive.

Investment Canada provides investment expertise and an investment development focus. Its investment prospecting, its research, its communications materials, and its service to potential investors, enable Canada to compete in the promotion of business investment in Canada by Canadians and non-Canadians.

The results to date are encouraging, but suggest that more must be done. The challenge now is to maximize the opportunities afforded to Canada by the Canada—U.S. Free Trade Agreement and other initiatives of the government for improving our competitive position.

Canadians must be encouraged to invest more at home; non-Canadians must recognize that Canada is an excellent base from which to serve the North American market.

As reported earlier, the level of foreign direct investment in Canada has been high, and mid-year estimates indicate that it is continuing to rise.

The Agency's efforts in 1988-89 to promote quality greenfield and joint-venture investment in Canada, and to convey the message that Canada welcomes foreign investment and is an attractive site from which to serve North American and global markets included:

- a strong presence at the World Economic Forum Symposium (the Davos Conference);

- contributions to and participation in the Japanese investment mission to Canada;

- the organization of visits to Canadian firms by Singaporean software and biotechnology companies seeking business alliances in North America;

- the preparation and production of a high-quality promotional brochure, *Canada is the Place*, in English, French, German, Italian and Japanese; a revised and updated *Prospectus Canada* delineating the advantages Canada has to offer in comparison to the U.S.A.; the development of testimonial brochures, "*We invested in Canada*", describing various successful international investor successes in Canada; and the production of the quarterly newsletter, *Investing in Canada*; and

- awareness building advertisements and advertorials, which highlighted details about Canada's economic strengths, profit potential and access to global markets, were placed in strategic international publications including *Nikkei Business, World Link, Asian Review of Business and Technology, Kanada Profil, Confederation of British Industries* and *Canadian Area Development.*

Concerning the Agency's regulatory function, a total of 1,042 investment proposals — 813 notifications and 229 reviewable applications — were submitted by investors during the period from April 1, 1988, to March 31, 1989. After adjusting for withdrawals, incomplete documentation, and proposals which had not been completely processed by the end of the fiscal year, the number of investments totalled 944 (see Figure 5).

Figure 5: Trend in Number of Investments Subject to the Act

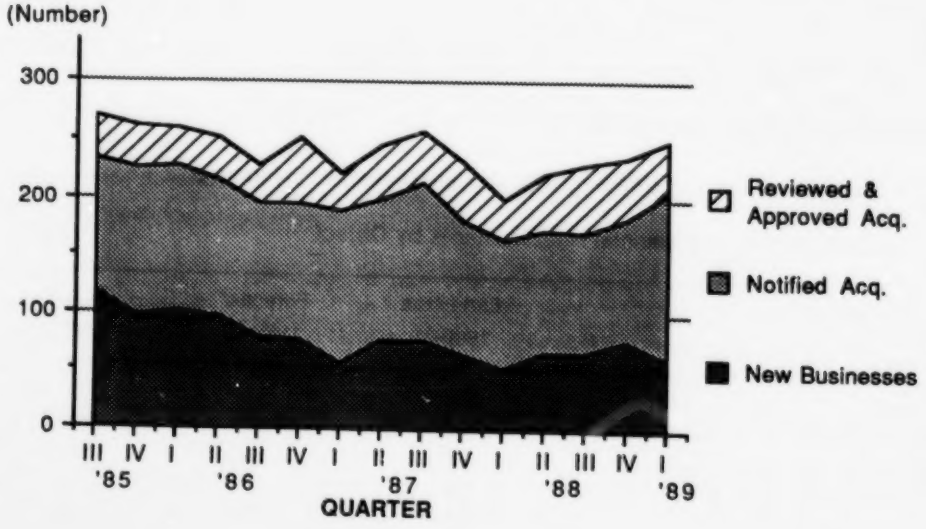

*(Cumulative data 30/06/85 — 31/03/89)

Of these 944 investments, 276 were new business investments with planned investment of $802.2 million, and 668 (including 208 reviewable applications) were investments involving the acquisition of control of Canadian businesses with total assets of $18.3 billion.

With respect to reviewable transactions, the median time to examine the investments and reach a decision on benefit to Canada was 31 days during the fiscal year which ended March 31, 1989 as compared with 34 days during the previous fiscal year.

All notifications and applications were examined for conformity with the Investment Canada Act and regulations by the Corporate Secretary Division.

The Corporate Secretary Division was also active in responding to informal inquiries pertaining to interpretation and application of the Investment Canada Act. During fiscal year 1988-89, approximately 2,340 (an average of 45 per week) such inquiries were handled by the division, an increase of approximately 19% over last fiscal year.

The Corporate Secretary Division is also responsible for the processing of formal ministerial opinions issued under the Investment Canada Act. A total of 44 opinions concerning the applicability of the Act to particular investments, and seven opinions concerning the status of investors, were issued during the period from April 1, 1988, to March 31, 1989. Average turnaround times were 19 days and 70 days respectively.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Investment Canada financial requirements by object are presented in Figure 6.

Figure 6: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	**Estimates 1990-91**	Forecast* 1989-90	Actual 1988-89
Personnel			
Salaries and wages	**6,176**	5,831	5,418
Contributions to employee benefit plans	**955**	926	915
	7,131	6,757	6,333
Goods and services			
Transportation and communications	**580**	546	521
Information	**330**	265	216
Professional and special services	**1,170**	1,094	852
Rentals	**160**	151	143
Purchased repair and upkeep	**180**	188	158
Utilities, materials and supplies	**300**	265	317
Other subsidies and payments	**2**	2	3
	2,722	2,511	2,210
Total Operating	**9,853**	9,268	8,543
Capital	**30**	140	249
	9,883	9,408	8,792

* 1989-90 forecast is based on information available to management as of November 30, 1989.

2. Personnel Requirements

Personnel expenditures account for 72.1% of the total expenditures of the Program. A profile of the Program's personnel requirements is provided in Figure 7.

Figure 7: Details of Personnel Requirements

	Person-Years* Controlled by Treasury Board			Current Salary Range	1990-91 Average Salary Provision
	Estimates 90-91	Forecast 89-90	Actual 88-89		
Management	14	12	12	59,000 — 132,700	87,326
Scientific and Professional	7	7	8	16,751 — 120,100	48,457
Administrative and Foreign Services	61	60	56	14,810 — 73,032	51,028
Technical	3	3	2	15,415 — 70,474	36,632
Administrative Support	40	41	43	15,452 — 45,299	26,964
Operational	1	1	1	15,027 — 62,737	—
	126	124	122		

	Other Person-Years*			Current Salary Range	1990-91 Average Salary Provision
	Estimates 90-91	Forecast 89-90	Actual 88-89		
Executive	1	1	1	42,500 — 158,800	—

* **Person-Years** — refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). Person-years may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Minister's staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1989. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

The Estimates of the Program include only those expenditures to be charged to its voted authorities. Figure 8 provides details of other cost items which need to be taken into account to arrive at the estimated total cost of the Program.

Figure 8: Total Estimated Cost of the Program for 1990-91

(thousands of dollars)	Main Estimates 1990-91	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost	
			1990-91	1989-90
	9,883	1,002	**10,885**	10,508

* Other costs of $1,002,000 consist of: ($000)

- accommodation received without charge from Public Works Canada; 767
- cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada; and 12
- employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat. 223

Investissement Canada

Budget des dépenses 1990-1991

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1990

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1991-III-62

ISBN 0-660-55622-7

Budget des dépenses 1990-1991

Partie III

Investissement Canada

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pour répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour objet d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Tables des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1990-1991 4
B. Emploi des autorisations en 1988-1989 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1990-1991
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 6
B. Rendement récent
1. Points saillants 7
2. Examen des résultats financiers 8
C. Données de base
1. Introduction 9
2. Mandat 10
3. Objectif du Programme 10
4. Description du Programme 10
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 11
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 12
2. Initiatives 13
3. État des initiatives annoncées antérieurement 13
E. Efficacité du Programme 14
F. Données sur le rendement et justification des ressources 16

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financiers par article 19
2. Besoins en personnel 20
3. Coût net du Programme 21

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1990-1991 — Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget princial 1990-1991	Budget principal 1989-1990
	Investissement Canada		
55	Dépenses du Programme	**8 928**	8 632
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**955**	926
	Total de l'organisme	**9 883**	9 558

Crédits — Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		**Budget principal 1990-1991**
	Investissement Canada	
55	Investissement Canada — Dépenses du Programme	**8 928 000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	**Budget principal 1990-1991**				Budget principal 1989-1990
	Années-personnes autorisées	Budgétaire		**Total**	
		Fonctionnement	Dépenses en capital		
Développement de l'investissement et stratégie	126	9 853	30	**9 883**	9 558
Années-personnes autorisées* en 1989-1990	126				

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 7, page 20.

B. Emploi des autorisations en 1988-1989 — Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	Emploi réel
	Investissement Canada			
45	Dépenses du Programme	8 369 000	8 369 000	**7 877 370**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	885 000	915 000	**915 000**
	Total du Programme — Budgétaire	9 254 000	9 284 000	**8 792 370**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1990-1991

1. Points saillants pour l'année budgétaire

Durant l'année financière 1990-1991, l'Agence continuera d'encourager l'investissement au Canada, par des Canadiens et des non-Canadiens, notamment :

- en analysant et promouvant les avantages comparatifs du Canada en tant que lieu d'investissement, en particulier les avantages découlant de l'Accord de libre-échange (ALE) entre le Canada et les États-Unis (voir page 13);
- en mettant spécialement l'accent sur les services de promotion, de consultation et de liaison financière visant des pays et des secteurs industriels désignés en plus de fournir des renseignements promotionnels généraux;
- en fournissant des conseils sur l'élaboration de politiques relativement aux négociations commerciales multilatérales et à d'autres tribunes internationales, particulièrement en ce qui concerne les mesures d'investissement liées au commerce;
- en continuant de suivre de près et de réglementer les acquisitions étrangères, surtout les cas susceptibles d'avoir des répercussions importantes pour le Canada; et
- en effectuant des recherches sur diverses questions d'investissement (par exemple les activités de fusions et d'acquisitions et leurs liens avec l'investissement étranger) (voir page 13).

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1990-1991**	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989
Investissement Canada	**9 883**	9 408	8 792
Années-personnes* : Contrôlées par le CT	**126**	124	122
Autres	**1**	1	1

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 7, page 20.

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1990-1991 excèdent de 3,4 % ou 325 000 $ le Budget des dépenses principal de 1989-1990, qui s'établissait à 9,5 millions de dollars (voir à la page 4, Autorisations de dépenser). Cette augmentation est principalement attribuable à :

	(en milliers de dollars)
• l'augmentation des niveaux des salaires par suite des provisions pour inflation au chapitre destraitements et salaires et des avantages sociaux.	224

Explication des prévisions pour 1989-1990 : Les prévisions pour 1989-1990 (qui sont fondées sur les renseignements dont la direction disposait au 30 novembre 1989) sont inférieures de 150 000 $, soit 1,5 %, par rapport à celles du Budget des dépenses principal pour 1989-1990, qui s'établissaient à 9,5 millions de dollars (voir à la page 4, Autorisations de dépenser). Cette différence s'explique par l'adjonction du poste suivant :

	(en milliers de dollars)
• une sous-utilisation potentielle en traitements et salaires attribuable à des retards à combler les postes vacants.	150

B. Rendement récent

1. Points saillants pour l'exercice en cours et l'exercice précédent

Depuis sa création en 1985, Investissement Canada a pris des mesures importantes pour attirer l'investissement étranger au Canada.

Voici les points saillants du Programme pour l'exercice 1989-1990 :

- en 1989-1990, le principal défi a consisté à faire la promotion du Canada comme lieu d'investissement pendant la première année de l'ALE, en recevant et en informant des délégations d'intermédiaires financiers et autres cadres d'entreprises américains et étrangers; en donnant des discours et des séminaires dans de nombreux pays; et en contactant de nombreuses entreprises pour les aider à trouver des possibilités d'investissement au Canada;

- des projets de recherche d'investissements ciblés dans les secteurs de la biotechnologie ainsi que des soins médicaux et paramédicaux ont donné lieu à plusieurs investissements au Canada. De la même façon, des programmes dynamiques sont actuellement mis en place dans les secteurs du logiciel, de l'optoélectronique, des matériaux industriels de pointe, des technologies océaniques et des technologies environnementales (voir page 15);

- les séminaires d'investissement et autres manifestations tenus sous les auspices de l'Agence au Canada, au Japon, en France, au Royaume-Uni et en Allemagne de l'Ouest ont permis de mieux faire apprécier les capacités du Canada dans les secteurs de haute technologie ainsi que les possibilités commerciales qu'offre le pays; elles ont par la même occasion jeté des bases solides pour les activités de recherche d'investissements plus ciblées prévues pour 1990-1991;

- l'Agence a publié un certain nombre de publications de promotion de haute qualité en plusieurs langues. Elle a continué de publier son bulletin trimestriel, *Investir au Canada*, dont quelques numéros spéciaux sur les États-Unis, l'Europe et le Japon, ainsi que les programmes de développement de l'investissement des gouvernements provinciaux (voir pages 14 et 16);

- une importante conférence internationale d'experts a été organisée sur l'internationalisation de la recherche et du développement; et

- l'Agence a travaillé avec le milieu du capital de risque à l'établissement de réseaux internationaux visant à faciliter l'investissement et le transfert technologique au Canada.

Points saillants du Programme pour 1988-1989 :

- en prévision de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'Agence a publié des documents d'information uniques et de nouveaux documents promotionnels conçus pour informer les investisseurs étrangers et américains des avantages additionnels qu'offre l'Accord aux entreprises installées au Canada (voir page 16);

- le Canada a connu, pour la troisième année consécutive, des niveaux élevés d'investissements directs venant de l'intérieur du pays (voir page 14);

- l'investissement commercial au Canada a augmenté de 16,2 % (voir page 14);

- les initiatives de recherche d'investissement de l'Agence dans des secteurs de haute technologie au Royaume-Uni, en France, en Allemagne de l'Ouest, en Italie et au Japon ont donné lieu à d'excellents résultats. L'Agence est parvenue à réunir de nombreux gens d'affaires canadiens et non canadiens dans des secteurs de technologie de pointe pour discuter d'alliances commerciales, d'investissements entièrement nouveaux au Canada et de transferts technologiques;

- le Canada a gagné deux places au classement accordé par le Forum économique mondial dans le cadre du sondage annuel de la compétitivité nationale; il est passé du 6^{e} au 4^{e} rang (voir page 15); et

- à la suite de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, la Loi sur Investissement Canada ainsi que son règlement et ses lignes directrices ont été modifiés (voir page 14).

2. Examen des résultats financiers

Le tableau 2 résume les principaux changements survenus en 1988-1989 au niveau des besoins de financement.

Tableau 2 : Résultats financiers en 1988-1989

(en milliers de dollars)	1988-1989		
	Réel	Budget principal	Différence
Programme d'Investissement Canada	8 792	9 254	(462)
Années-personnes* : Contrôlées par le CT	122	126	(4)
Autres	1	1	—

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 7, page 20.

Explication de la différence : Les dépenses réelles pour 1988-1989 sont établies à 462 000 $, soit 5,0 % de moins que le Budget principal. Cette différence est surtout attribuable aux facteurs suivants :

	(en milliers de dollars)
• diminution des traitements et salaires par suite du retard à combler des postes vacants, compensée par l'accroissement des coûts reliés aux contributions au régime d'avantages sociaux des employés; et	270
• économies réalisées dans les frais de transport et de télécommunications.	192

C. Données de base

1. Introduction

La Loi sur Investissement Canada est entrée en vigueur le 30 juin 1985; elle avait été adoptée pour stimuler l'investissement au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens. La Loi prévoit aussi l'examen des investissements importants faits au Canada par des non-Canadiens pour s'assurer qu'ils apportent un avantage net au Canada. Elle réglemente enfin l'investissement étranger dans de nouvelles entreprises, pour certains secteurs (par exemple, les industries culturelles).

Les efforts engagés par le gouvernement fédéral au chapitre des investissements exigent une coordination étroite du travail de trois organismes — Investissement Canada, Industrie, Sciences et Technologie Canada et le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur. Investissement Canada favorise et facilite les investissements en coordonnant la préparation de matériel publicitaire et de documents de recherche.

La coordination opérationnelle des activités de promotion des investissements entreprises par gouvernement fédéral est assurée par un comité que dirige le président d'Investissement Canada et qui regroupe le sous-ministre d'Industrie, Sciences et Technologie Canada, celui du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur ainsi que des hauts fonctionnaires provenant du ministère des Finances et du ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

2. Mandat

L'article 6 de la Loi sur Investissement Canada prévoit la création d'une agence, Investissement Canada, chargée de conseiller et d'aider le ministre responsable de l'application de cette loi. Le ministre d'Industrie, Sciences et Technologie Canada est le ministre responsable d'Investissement Canada. L'Agence s'occupe de promouvoir les investissements de Canadiens et de non-Canadiens dans des activités commerciales tout en donnant au ministre des conseils en ce qui a trait aux politiques et en s'assurant que les investissements importants de non-Canadiens sont à l'avantage du Canada.

3. Objectif du Programme

Contribuer à l'expansion économique du Canada en agissant à titre de catalyseur et de centre névralgique des efforts déployés par les secteurs public et privé en vue d'accroître les investissements qui profitent au Canada.

4. Description du Programme

L'article 2 de la Loi sur Investissement Canada stipule ce qui suit :

> « Reconnaissant qu'une augmentation du capital et que le développement de la technologie apporteraient des avantages au Canada, la présente loi vise, d'une part, à encourager les investissements au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens qui contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois et, d'autre part, à instaurer l'examen des investissements importants effectués au Canada par des non-Canadiens afin de garantir ces avantages. »

Le gouvernement a adopté des politiques qui favorisent de hauts niveaux d'investissement, innovations, une compétitivité internationale accrue et un climat favorable, de façon à assurer la mise sur pied et la croissance de nouvelles entreprises.

Dans le cadre de ses réalisations d'ordre économique, le gouvernement a déposé le projet de sur Investissement Canada le 7 décembre 1984. Le 30 juin 1985, la Loi sur Investissement Canada est entrée en vigueur. Elle remplaçait la Loi sur l'examen de l'investissement étranger et créait une nouvelle agence, Investissement Canada.

Investissement Canada a un triple rôle :

- promouvoir les investissements de Canadiens et de non-Canadiens au Canada;
- faire des recherches et donner des avis sur des questions ayant trait à l'investissement; et
- examiner les investissements importants de non-Canadiens pour assurer qu'ils apportent un avantage net au Canada.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure par activité : L'actuel Programme d'Investissement Canada comporte une activité répartie en sous-activités : la promotion des investissements au Canada comprenant l'élaboration de politiques et la recherche; l'examen des investissements, l'évaluation des propositions et le contrôle de la conformité; et l'administration.

On trouvera au tableau 3 les ressources de l'Agence regroupées par sous-activité et par secte pour l'exercice 1990-1991. Étant donné qu'Investissement Canada est administrée comme un programme unique, les coûts des sous-activités sont des estimations.

Tableau 3 : Structure par activité

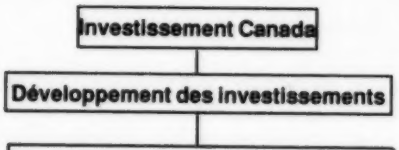

		Développement des investissements (64 A-P)	Avis, examen et conformité (29 A-P)	Haute direction et administration (34 A-P)	TOTAL (127 A-P)
Secteur	**A-P**				
Président	7			685	685
Développement de l'investissement	40	3 183			3 183
Examen des investissements	18		1 111		1 111
Secrétaire générale	11		717		717
Recherche et politiques sur l'investissement	24	1 977			1 977
Services généraux	27			2 210	2 210
Total	**127**	**5 160**	**1 828**	**2 895**	**9 883**

Organisation : Tous les bureaux d'Investissement Canada sont situés à Ottawa. L'Agence est dirigée par un administrateur en chef (président) nommé par le gouverneur en conseil et tenu de rendre des comptes au ministre sur les activités de l'Agence. Celle-ci comporte cinq unités administratives : la Division du développement de l'investissement; la Division de l'examen des investissements; la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement; la Division de la secrétaire générale; et la Division des services généraux.

La **Division du développement de l'investissement** travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux, les provinces, les territoires et le monde des affaires pour promouvoir les investissements bénéfiques au Canada, autant à partir de sources canadiennes que de sources internationales. La division est une plaque tournante pour les efforts de promotion et de communications effectués par le gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'investissement, de même que pour la collaboration fédérale-provinciale en matière de développement des investissements. Avec d'autres ministères fédéraux, elle prépare et applique des stratégies et des plans de communications nationaux et internationaux liés au développement des investissements, et elle facilite l'investissement au Canada en offrant aux investisseurs et à leurs conseillers des services d'experts-conseils en matière d'investissement.

La **Division de l'examen** des investissements est chargée d'examiner les propositions d'investissement étranger au Canada en vue d'établir si ces investissements apporteront un avantage net au Canada : elle veille en outre à ce que les projets des investisseurs et les engagements officiels qu'ils ont pris se concrétisent.

La **Division de la recherche et des politiques sur l'investissement** analyse les questions d'investissement et donne des conseils au ministre en ce qui a trait aux politiques. C'est la principale source, à l'Agence, de données stratégiques et d'élaboration de politiques. Elle a pour fonction-clé d'évaluer les questions et développements en matière d'investissement canadien et étranger, et de fournir des avis à cet égard; elle doit effectuer des analyses de sociétés pour faciliter la prise de décisions d'investissement; elle doit constituer et tenir des bases de données sur les principaux indicateurs d'investissement; enfin, elle doit maintenir et accroître les contacts au sein des milieux de recherche et de politiques sur les investissements.

La **Division de la secrétaire générale** certifie tous les avis et demandes reçus pour examen des investisseurs conformément à la loi, donne au ministre des conseils au sujet des questions de statut soumises par les investisseurs et conseille le ministre sur les demandes de mise en œuvre hâtive, fournit des conseils juridiques sur l'interprétation et l'application de la Loi et du règlement, coordonne les demandes reçues conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels et veille à ce que l'investisseur se conforme à la Loi.

La **Division des services généraux** offre avis, conseils et services à l'Agence sur des questions de gestion des ressources humaines, de coordination de la planification stratégique et opérationnelle, de gestion financière, d'administration, d'informatique et d'évaluation des programmes.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Le facteur externe à avoir la plus grande influence sur l'intérêt des investisseurs pour le Canada sera le rythme de la croissance économique dans les pays qui sont les principaux partenaires économiques du Canada. Si, comme on s'y attend, les pays du groupe des sept poursuivent une croissance ininterrompue, l'investissement devrait demeurer à un niveau élevé au Canada. Les bouleversements qu'a connus l'Europe de l'Est ainsi que le mouvement amorcé par la Communauté européenne en vue d'une plus grande intégration en 1992 devraient renforcer davantage la croissance des pays du groupe des sept. Comme par le passé, un climat économique extérieur solide est vital pour l'avenir du Canada au chapitre du commerce et des investissements.

L'importance de l'investissement étranger direct en tant qu'outil stratégique pour les transferts technologiques et l'accès aux marchés augmente rapidement. Il y a eu de nombreuses fusions et acquisitions à l'échelle internationale et les alliances stratégiques de toutes formes entre concurrents sont en train de devenir monnaie courante. Les sociétés visent les marchés mondiaux et les frontières nationales s'estompent de plus en plus.

Les sources d'investissements directs étrangers changent rapidement. Le Japon, l'Allemagne de l'Ouest et d'autres pays affichant un surplus commercial prennent maintenant de larges parts des investissements directs étrangers. Tandis que la quantité d'investissements directs étrangers a augmenté de façon marquée depuis dix ans, le niveau de concurrence pour cet investissement a également augmenté considérablement. Pour pouvoir maintenir un fort niveau d'investissements de qualité par des non-Canadiens, le Canada doit démontrer que les taux de rendement du capital investi ici sont aussi bons ou meilleurs qu'ailleurs.

2. Initiatives

Voici les initiatives prévues pour 1990-1991 :

- rechercher des investissements de qualité dans tous les secteurs au Canada en portant une attention spéciale à la biotechnologie, au logiciel, à l'optoélectronique, aux technologies océanographiques, aux technologies de l'environnement et aux matériaux de pointe;

- mettre au point de nouveaux documents d'information et organiser des ateliers et des séminaires à l'appui d'intiatives de recheche d'investissements dans des secteurs et marchés prioritaires et faire la promotion du Canada comme étant l'endroit idéal pour l'investissement en Amérique du Nord;

- améliorer la collaboration fédérale-provinciale en matière de politique et de promotion des investissements;

- continuer de travailler en étroite collaboration avec le secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques relatives aux possibilités d'investissement;

- effectuer de la recherche sur des questions intéressant le gouvernement, notamment les répercussions des acquisitions et fusions et les interrelations entre l'investissement étranger, d'une part, la recherche et le développement au Canada, d'autre part; et

- travailler en étroite collaboration avec d'autres organismes à l'avancement des intérêts du Canada relativement aux questions de politique d'investissement nationale et internationale.

3. État des initiatives annoncées antérieurement

La plupart des initiatives mentionnées dans le programme de l'an dernier ont été réalisées ou sont sur le point de l'être :

- un nouveau groupe a été mis sur pied à la Division du développement de l'investissement pour mener des projets de recherche d'investissements dans les divers secteurs de la haute technologie;

- de nouvelles publications promotionnelles ont été mises au point, notamment certains numéros du bulletin trimestriel de l'agence, *Investir au Canada*; « Pleins feux sur l'Europe » et « Pleins feux sur l'Asie », qui ont traité des relations qu'entretient le Canada avec certains pays européens et asiatiques au chapitre des investissements; un autre numéro a mis en valeur les programmes provinciaux de développement des investissements;

- conformément à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les modifications à la Loi et au règlement sur Investissement Canada ont été mises en œuvre; de nouveaux formulaires et trousses d'information juridique ont été produits; et les investisseurs ont reçu des conseils au sujet de leur statut et de l'application des nouvelles conditions;

- des bases de données ont été compilées pour assurer un meilleur suivi des investissements étrangers au Canada et des investissements canadiens à l'étranger; et

- des conseils concernant les politiques ont été fournis relativement à l'Organisation pour la coopération et le développement économiques et l'Accord général sur les tarifs et le commerce.

E. Efficacité du Programme

En 1988-1989, l'investissement commercial a été l'une des principales causes de la forte performance continue de l'économie canadienne. Celle-ci a connu une croissance de 4,5 % en termes réels en 1988-1989 et l'investissement commercial a pour sa part augmenté de 16,2 %. Les initiatives de promotion d'Investissement Canada ont sans aucun doute contribué à stimuler l'intérêt pour l'investissement au Canada. En outre, dans plusieurs cas, la fonction d'examen d'Investissement Canada a donné lieu à des engagements d'investisseurs étrangers. Ces engagements ont permis de protéger les intérêts des Canadiens dans des secteurs comme l'emploi, la recherche-développement, la technologie, l'énergie et la culture. L'impact d'Investissement Canada se mesure par les indicateurs suivants :

- l'entrée brute d'investissements étrangers directs en 1988 s'est chiffrée à 8,3 milliards de dollars, légèrement en deçà de la moyenne pour trois ans de 8,9 milliards de dollars, mais à un niveau largement supérieur à la moyenne pour les trois années antérieures (1983, 1984, 1985) de 3,9 milliards de dollars;

- l'entrée brute d'investissements de portefeuille étrangers a atteint le chiffre record de 87,1 milliards de dollars en 1988, ce qui constitue une légère amélioration par rapport aux 86,7 milliards de 1987;

- le classement du Canada dans le sondage annuel effectué par le prestigieux Forum économique mondial à propos de la compétitivité des pays a continué de grimper. Le Canada est maintenant au quatrième rang sur 23 pays, ce qui représente une hausse appréciable par rapport au 11^{e} rang obtenu en 1984, au 7^{e} en 1985 et au 6^{e} en 1987;

- la réaction favorable continue de la part des gens d'affaires canadiens et étrangers au sujet des services d'Investissement Canada;

- à la suite des activités de recherche d'investissements de l'Agence dans les secteurs de la biotechnologie et des soins médicaux et paramédicaux, il y a eu six nouveaux investissements au Canada en 1989-1990;

- l'Agence a organisé de nombreuses activités et rencontres visant à mettre en rapport des entreprises canadiennes et non canadiennes dans un effort pour favoriser les possibilités d'investissement au Canada dans un certain nombre de secteurs de haute technologie; et

- l'Agence a fait des contributions substantielles à quelques missions d'investissement, entre autres à une mission d'investissement japonaise et à une mission de gestionnaires de portefeuilles des États-Unis, toutes deux en visite au Canada.

Tableau 4 : Flux bruts et nets d'investissements directs étrangers au Canada 1980-1988

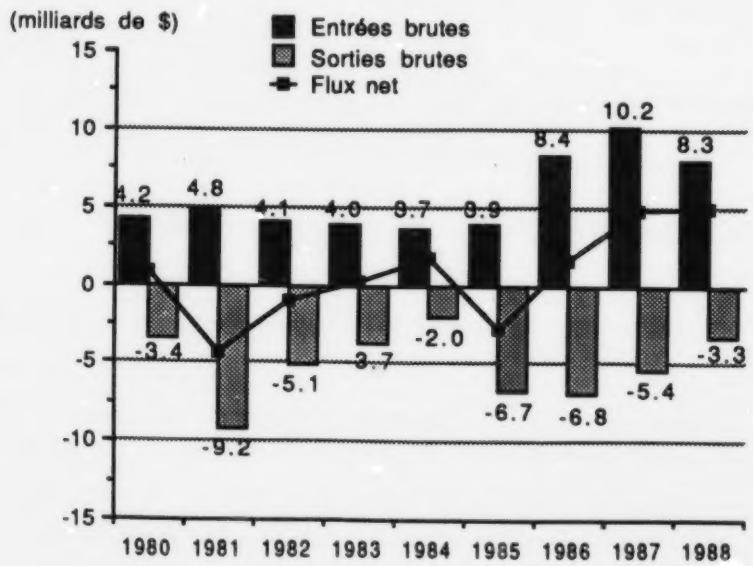

Source : Statistique Canada

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Investissement Canada tente de stimuler l'investissement au Canada. L'atteinte de cet objectif exige que les Canadiens et les non-Canadiens comprennent clairement que le Canada accueille les investissements étrangers et est un pays propice aux affaires. La concurrence internationale dans le domaine des investissements de qualité est vive et complexe. Pour réussir, le Canada doit faire preuve de créativité et de dynamisme.

Investissement Canada fournit une expertise en matière d'investissement et ses objectifs sont centrés sur le développement des investissements. Grâce à ses activités de recherche et d'exploration des investissements, à ses documents d'information et aux services qu'elle offre aux investisseurs éventuels, l'Agence permet au Canada de promouvoir de façon concurrentielle l'investissement au Canada par les Canadiens et les non-Canadiens.

Jusqu'ici, les résultats sont encourageants, mais font ressortir qu'un autre défi nous attend, celui d'optimiser les possibilités découlant de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis ainsi que les autres initiatives prises par le gouvernement pour rehausser notre position à l'égard de la concurrence.

Il faut inciter les Canadiens à investir davantage au Canada, et démontrer aux non-Canadiens l'avantage d'être implanté au Canada pour desservir le marché nord-américain.

Tel qu'indiqué précédemment, les investissements directs étrangers au Canada sont élevés et, selon les estimations semestrielles, ils continuent d'augmenter.

Les efforts faits par l'Agence en 1988-1989 en vue de promouvoir au Canada des investissements de qualité dans des domaines entièrement nouveaux et dans des coentreprises, et ceux faits en vue de transmettre le message que le Canada accueille l'investissement étranger et constitue un endroit intéressant à partir duquel il est possible de desservir le marché nord-américain et les marchés mondiaux en 1989-1990 ont inclus les initiatives suivantes :

- une forte présence au symposium du Forum économique mondial (la conférence de Davos);

- des contributions et la participation à la mission japonaise sur l'investissement au Canada;

- l'organisation de visites à des sociétés canadiennes par des entreprises de logiciel et de biotechnologie de Singapour cherchant à nouer des alliances commerciales en Amérique du Nord;

- la préparation et la production d'une brochure de promotion de grande qualité, *Le Canada avant tout*, en anglais, français, allemand, italien et japonais; une édition revue et à jour de *Prospectus Canada* qui décrit les avantages que le Canada peut offrir comparativement aux États-Unis; l'élaboration de brochures fournissant des témoignages, *Investir au Canada : c'est payant!*, qui décrivent les succès obtenus par divers investisseurs internationaux ayant réussi au Canada; la publication du bulletin trimestriel *Investir au Canada*; et

- des annonces visant à sensibiliser certains publics étrangers, en soulignant des détails relatifs aux points forts du Canada sur le plan économique, au potentiel de profit qui s'y trouve et à l'accès aux marchés mondiaux qu'il peut offrir, ont été placées dans des publications stratégiques internationales, comme *Nikkei Business, World Link, Asian Review of Business and Technology, Kanada Profil, Confederation of British Industries* et *Canadian Area Development.*

Pour ce qui est de sa fonction examen, l'Agence a procédé au total, pendant la période allant du 1er avril 1988 au 31 mars 1989, à l'étude de 1 042 investissements, soit 813 avis et 229 demandes sujettes à l'examen. Compte tenu des retraits, des dossiers incomplets et des propositions qui n'avaient pas encore été entièrement examinées à la fin de l'exercice financier, le nombre d'investissements s'est élevé à 944 (voir tableau 5).

Tableau 5 : Tendance du nombre des investissements assujettis à la Loi

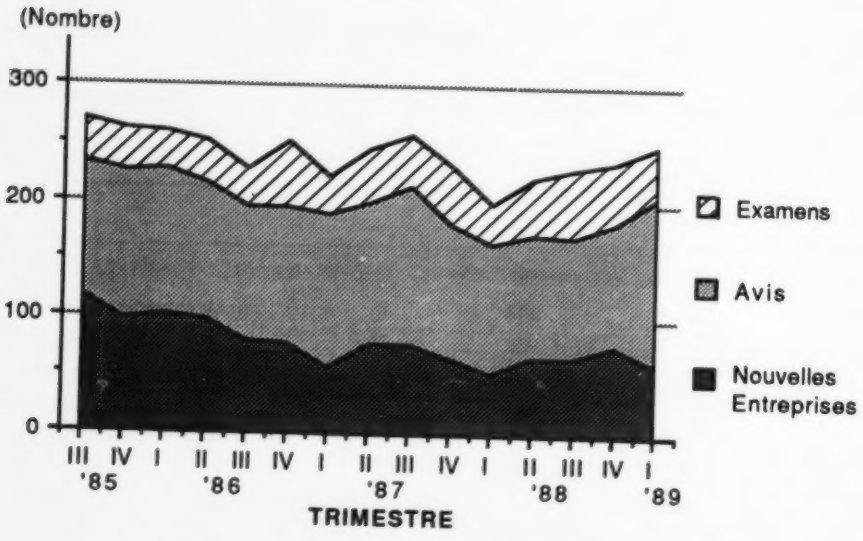

(Données cumulées, 30/06/85 - 31/03/89)

De ce nombre, 276 concernaient de nouvelles entreprises et représentaient des investissements prévus de 802,2 millions de dollars, et 668 (dont 208 demandes sujettes à l'examen) portaient sur la prise de contrôle d'entreprises canadiennes dont l'actif total s'élevait à 18,3 milliards de dollars.

En ce qui concerne les transactions sujettes à l'examen, le temps moyen pour l'étude des investissements et la prise d'une décision visant à favoriser le Canada s'établissait à 31 jours au cours de l'année financière qui a pris fin le 31 mars 1989, plutôt qu'à 34 jours pour l'exercice antérieur.

La division de la secrétaire générale a examiné tous les avis et demandes pour vérifier s'ils étaient conformes à la Loi et au règlement sur Investissement Canada.

La Division a également répondu à des demandes de renseignements officieuses concernant l'application et l'interprétation de la Loi sur Investissement Canada. Au cours de l'année financière 1988-1989, elle a répondu à environ 2 340 demandes de ce genre (en moyenne 45 par semaine), une augmentation d'environ 19 % par rapport à l'exercice antérieur.

La Division de la secrétaire générale est en outre chargée de traiter les opinions ministérielles officielles émises en vertu de la Loi sur Investissement Canada. Entre le 1er avril 1988 et le 31 mars 1989, 44 opinions concernant l'applicabilité de la loi à certains investissements et 7 opinions sur le statut des investisseurs ont été émises. Les temps de réponse moyens étaient de 19 et 70 jours respectivement.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Les besoins financiers d'Investissement Canada par article sont présentés au tableau 6.

Tableau 6 : Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-91	Prévu* 1989-1990	Réel 1988-1989
Personnel			
Traitements et salaires	6 176	5 831	5 418
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	955	926	915
	7 131	6 757	6 333
Biens et services			
Transports et communications	580	546	521
Information	330	265	216
Services professionnels et spéciaux	1 170	1 094	852
Location	160	151	143
Achat de services de réparation et d'entretien	180	188	158
Services publics, fournitures et approvisionnements	300	265	317
Autres subventions et paiements	2	2	3
	2 722	2 511	2 210
Total des dépenses de fonctionnement	9 853	9 268	8 543
Capital	30	140	249
	9 883	9 408	8 792

* Les prévisions pour 1989-1990 sont fondées sur l'information dont disposait la direction au 30 novembre 1989.

2. Besoins en personnel

Les dépenses en personnel représentent 72,1 % des dépenses totales du Programme. Un aperçu des besoins en personnel du Programme est présenté au tableau 7.

Tableau 7 : Détail des besoins en personnel

	Années-personnes contrôlées par le CT*			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen
	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989		1990-1991
Gestion	14	12	12	59 000 — 132 700	87 326
Scientifique et professionnelle	7	7	8	16 751 — 120 100	48 457
Administration et service extérieur	61	60	56	14 810 — 73 032	51 028
Technique	3	3	2	15 415 — 70 474	36 632
Soutien administratif	40	41	43	15 452 — 45 299	26 964
Exploitation	1	1	1	15 027 — 62 737	—
	126	124	122		

	Autres Années-personnes*			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen
	Budget des dépenses 1990-1991	Prévu 1989-1990	Réel 1988-1989		1990-1991
Cadres supérieurs	1	1	1	42 500 — 158 800	—

* L'expression « **années-personnes** » désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (par exemple, l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels, et les autres types d'employés.

Les **années-personnes contrôlées** sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. À quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en

vertu de l'article 39 de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique ni les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent être exemptées du contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont identifiées comme années-personnes « autorisées ».

Les « **autres** » **années-personnes** ne sont pas assujetties au contrôle du Conseil du Trésor mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes du programme, contrôlées ou non, par groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales par groupe professionnel en vigueur le 1er octobre 1989. La colonne visant l'échelle des traitements moyens indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, le tout divisé par le nombre d'années-personnes dans le groupe professionnel. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses du Programme ne comprend que les dépenses qui doivent être imputées aux crédits votés. Le tableau 8 présente d'autres éléments de coût dont il faut tenir compte pour établir le coût total estimatif du Programme.

Tableau 8 : Coût total estimatif du Programme pour 1990-1991

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1990-1991	Plus* autres coûts	Coût total estimatif du Programme	
			1990-1991	1989-1990
	9 883	1 002	**10 885**	10 508

* Les autres coûts de 1 002 000 $ comprennent :

	(en milliers de dollars)
• les locaux fournis sans frais par Travaux publics;	767
• l'émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Services;	12
• les avantages sociaux des employés, ceci couvrant la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et les frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor.	223